Réunion de la Commission Vélo Route FSGT Essonne/77 Sud
le Lundi 7 Décembre 2020 à Sainte-Geneviève des Bois

Réunion annulée en raison du confinement.

§§§

Extrait du Mémento 2020 : Tout Champion doit porter son maillot distinctif sous peine d'être pénalisé, voire déclassé (sauf s'il l'a signalé, à titre exceptionnel, au préalable)
Le port du maillot de champion est fortement recommandé, l'année suivant l'obtention du titre, pour les coureurs ayant, entre temps, changé de catégorie d'âge.

En ce qui concerne notre département (décision CDAV du 5 février 2018) :

- Un oubli, non prévenu auprès des commissaires mais relevé par ces derniers :
  → la première fois : toléré avec avertissement
  → En cas de récidive : déclassement.

4. Cyclo-cross
Annulation de la course du mercredi 21/10 à Draveil.

Malgré la situation sanitaire actuelle nous avons quand-même une belle participation des coureurs sur nos courses.
Par contre le port du masque ainsi que la distanciation sociale ne sont pas toujours bien respectés …et pas toujours évidents à gérer...
Au niveau des préfectures les « autorisations » trainent à être accordées et de plus en plus de mairies refusent de prêter des salles… et ça ne risque pas de s'améliorer tout de suite …
Pour éviter les rassemblements trop importants et trop longs, sauf s'il sont faciles à calculer, les prix d'équipe pourraient ne pas être calculés et la remise de la coupe » différée à plus tard

Rappel aux organisateurs : quelques informations fondamentales COVID :
. en plus des demandes habituelles (auprès de la mairie ou de la Préfecture), il est obligatoire de faire, via Internet, une déclaration de rassemblement auprès du bureau Défense et Protection civile de la préfecture de l'Essonne : www.essonne.gouv.fr puis rubrique : « Démarches administratives » puis « toutes les démarches administratives » puis « rassemblements »
- lien vers la mise à jour au 28/09/2020 par rapport aux déclarations de manifestations de plus de 10 personnes sur la voie publique : http://www.essonne.gouv.fr/Actualites/Covid-19-point-sur-la-situation-en-Essonne/Informations-recommandations-et-actualites-Covid-19/Covid-19-Modalites-de-declaration-des-rassemblements-publics-de-plus-de-10-personnes-en-prefecture
- La préfecture demande également un récapitulatif des mesures prises pour respecter la distanciation sociale et les gestes barrières
- il est obligatoire de prévenir les pompiers.
- port du masque obligatoire et mise à disposition de gel hydro alcoolique
- privilégier une remise des récompenses en extérieur.
- procédure de remise des récompenses la plus courte possible. Si possible ce sont les coureurs eux-mêmes qui prennent possession de leur bouquet.
- pas de buvette (vente de boissons, nourriture), ni de ravitaillements coureurs.

5. Route
Calendrier en cours de finalisation
Nota : les championnats d'Ile de France route seront organisés par notre commission.

6. VTT
Lundi 28 septembre dernier les organisateurs des VTT Tour (Adultes et jeunes) se sont réunis à Villejust afin de préparer la saison 2021.
7 ou 8 épreuves VTT Tour jeunes et cinq épreuves VTT Tour sont prévues.
Une proposition de quotas de qualification pour les championnats régionaux (6 juin à Elancourt) sera faite auprès du CRAV

7. Divers
Coup de Chapeau au SCA 2000 Evry pour avoir maintenu, malgré les nombreuses difficultés rencontrées, son épreuve VTT Jeunes du 12 septembre !

§§

Réunion de la Commission Vélo Route FSGT Essonne/77 Sud
Le Lundi 29 juin 2020 à Villejust

Présents :

Jean-François BILLOT	EC Morsang sur Orge
Jérôme CHENAVARD	RL Bièvroise
Arthur DE FARIA	VC Villejust
Christian MELO	VC Draveil
Jean-Philippe MINOTTE	EC Morsang sur Orge
Francis PELISSIER	US Ris-Orangis
Laurent THEPAULT	VC Banlieue Sud Chilly-Marazin
Hugues WALTISPERGER	US Ris-Orangis
Sylvain WALTISPERGER	US Ris-Orangis

Absents excusés :

Monique AMBERT	VC Villejust

Marlène DUJACQUIER	AS Courson-Monteloup
André LOUVET	Club de l'Yvette
Michel SAUX	VC Villebon

1. Changements de catégories :
Demandes de descentes de « 5 » en « 6 » étudiées lors de la réunion du 2 mars :
Cindy SALOU (US Ris-Orangis) : 65ème sur 67 à Villejust-Plat : descente en « 6 » valable dès début août.
Victor LOPEZ (VC Arpajon) : la demande sera à réétudier en Octobre, en fonction des résultats obtenus en fin de saison

2. Formation :
17 stagiaires ont suivi la formation d'aides-encadrants les 20 et 27 juin à Orsay puis à Villejust.
La formation niveau 2 devrait avoir lieu à Orsay et Morsang les 30 janvier et 6 février 2021.

3. Saison de cyclo-cross :
Trois points sont abordés :
. allongement de la saison hivernale en 2021-2022 ? Le calendrier actuel étant « archi-plein » et de nouveaux clubs risquant de nous rejoindre avec leurs organisations, il est décidé d'aborder cette question en CRAV pour proposer un début de saison à partir du premier week-end de septembre et, donc, avec chevauchement des deux saisons (estivale/hivernale) sur trois ou quatre week-ends.
. formation de commissaires supplémentaires. Compte-tenu de l'extrême richesse de notre calendrier, il sera demandé aux organisateurs de fournir un aide-commissaire-stagiaire qui suivra une formation de base pendant l'organisation.
. modifications du règlement hivernal proposées par notre commission après notre réunion mensuelle du 2 mars (étude le lendemain soir en CRAV –cf ci-dessous)

4. CRAV :
Ci-dessous, les principales décisions prises lors de la réunion CRAV du lendemain :
. Challenge Hivernal : calcul des points du Challenge : rester pour 2020-2021 sur le même calcul que l'année précédente et sur 18 courses de la saison 2020/2021. Ce point sera rediscuté la saison prochaine.
. Challenge Hivernal : aux récompenses habituelles s'ajouteront, en 1ère catégorie et en 2ème catégorie, un bouquet pour les premiers Juniors/Cadets 2
. Challenge Hivernal : la remise des coupes pour le Challenge se fait traditionnellement sur la dernière course: si celle-ci tombe pendant les vacances de février, faire la remise des récompenses du Challenge sur la course qui est juste avant ces vacances, pour éviter d'avoir des podiums dépouillés de leurs leaders. Les courses organisées après la remise des récompenses du Challenge ne compteront donc pas pour le challenge.
. Challenge Hivernal : chaque semaine, seront diffusés non seulement les classements scratch (« 1 et 2 » et « 3 et 4 »), mais également, pour les « 2ème catégorie » et les « 4ème catégorie » les classements spécifiques de ces deux catégories.

. Bouquets de vainqueurs ou de premiers de catégorie :
Les bouquets ne seront pas pris en compte, dans les cas suivants et seront comptés comme « bouquets-Joker » :
Bouquet de premier des « 2 » ou de premier des « 4 » : si pas plus de 6 classés de la catégorie concernée
Bouquet de vainqueur d'une « 3 et 4 » : si pas plus de 12 classés, la victoire (1er des 3) ne compte pas pour la montée.
Ces bouquets non comptabilisés si obtenu en dessous des seuils minimaux fixés de classés, seront considérés comme « bouquets-Joker ». Mais il ne pourra en aucun cas y avoir de deuxième « bouquet-Joker » (donc montée obligatoire en « 1 » ou en « 3 », en cas de deuxième bouquet, quel que soit le nombre de classés et montée obligatoire en « 2 » dès l'obtention de la deuxième victoire, quel que soit le nombre de classés.

. Présence des Benjamins en même temps que les minimes : « Possibilité, en cas d'absence d'une Ecole de Vélo, d'organiser une course Benjamins, en même temps que le course Minimes, mais sur une durée adéquate –de l'ordre d'une dizaine de minutes-. Tarif d'engagement identique à celui des Cadets et Minimes. Liberté laissée à l'organisateur pour le choix des récompenses spécifiques à la course Benjamins.

. Ecole de vélo lors du championnat régional : il est souhaité d'organiser un critérium pendant le championnat. La récompense ne sera pas un maillot mais un bouquet avec un bandeau avec inscription « Critérium Ecole de vélo »..

. Une place dans les cinq premiers d'une épreuve de « 1ère et 2ème catégories » ou d'une « Toutes Catégories » (ou d'une des épreuves des championnats régionaux ou départementaux)
entrainera la montée de catégorie dès le lendemain de la performance
entrainera le classement en 1ère catégorie pour la saison suivante
si, dans la course concernée il y a eu un minimum de huit classés comptabilisé en « 1ère catégorie »

. Les coureurs étant montés en 3ème catégorie au cours de l'hiver précédent, pourront débuter la nouvelle saison en « 4ème catégorie » à condition
qu'ils aient disputé au moins dix courses au cours de l'hiver précédent
et qu'ils n'aient pas terminé soit une fois dans un premier sixième de classement, soit deux fois dans un premier tiers de classement.
Ces coureurs monteront en « 3ème catégorie » dès l'obtention d'un seul bouquet de premier des « 4 »

. Les coureurs étant montés en 1ère catégorie au cours de l'hiver précédent, pourront débuter la nouvelle saison en « 2ème catégorie » à condition qu'ils ne soient pas classés en « 1ère catégorie » sur la base d'autres points du règlement.
Ces coureurs monteront en « 1ère catégorie » dès l'obtention d'un seul bouquet de premier des « 2 »

. Pour les « 4ème catégorie » la montée se faisait automatiquement sur obtention d'un bouquet dans un premier tiers de classement. Désormais, ce sera « dans un premier sixième de classement » (« sixième » remplaçant « tiers »)

. descentes de « 2 » en « 3 » : ajout d'un paragraphe b-b) :
Coureurs ayant gagné une 3ème catégorie lors de la saison précédente :
Au terme de la 1ère période, puis après chaque course de « 3ème et 4ème catégories », seront descendus les coureurs ayant totalisé un minimum de 20 points de descente.
Cette descente se fera sur la base de statistiques indépendantes des statistiques évoquées dans le paragraphe b-a).
Sous ces conditions, la descente de « 2 » en « 3 » de coureurs ayant remporté une « 3 » au cours de la saison précédente redevient possible.

. Attribution des dossards (art. 02) :
Pour les adultes :
. de l'ouverture de la saison au lendemain du 1er novembre (si quatre jours francs entre le 1er novembre et la course suivante –sinon : date fixée sur décision du CRAV--)
en fonction du classement-grille provisoire (établi sur deux critères : le classement par points établi sur l'ensemble de la saison précédente et permettant la catégorisation des coureurs + le classement provisoire du Challenge Hivernal)
. pour le reste de la saison : en fonction du classement provisoire du Challenge Hivernal.
Pour les Cadets et Minimes :
en fonction de l'arrivée des engagements, pour la première épreuve
puis, à partir du deuxième week-end, en fonction du classement provisoire du Challenge

§§§

2. Mutations :
Grave dysfonctionnement du logiciel fédéral, concernant les mutations : un coureur licencié dans un club une année (ex 2019) peut, dès le 1er janvier de l'année suivante changer de club sans avoir besoin d'une autorisation de mutation du club quitté.
Avec cette procédure, le club quitté n'a plus de recours, en cas de litige.
Ce point sera évoqué en CRAV.

3. Fichier Ile de France coureurs :
Un courriel sera envoyé à tous les clubs ayant une affiliation FFC afin qu'ils nous envoient la liste de leurs coureurs licenciés FFC. En effet, il n'y a plus, sur le nouveau site FFC, possibilité d'accéder à leur fichier-coureurs et, donc, de connaitre leurs catégories FFC.
Impossible, donc, notamment, de savoir si un coureur est ou n'est plus classé « 3ème catégorie FFC ».

4. Championnats de l'Essonne et d'Ile de France :
Ch 91 : des travaux sur le circuit de Vayres risquent de ne pas être terminés à la date de notre organisation (31 mai). Cette course devient, de ce fait, support des championnats régionaux
Ch IDF : impossibilité d'organiser sur le circuit de Bombon/St-Méry que ce soit le 31 mai ou le 28 juin car, à ces deux dates, il y a des manifestations importantes sur le territoire de St-Méry.
Un autre site est, de ce fait, envisagé.

5. Formations N1 :
A ce jour, 16 candidatures dont 4 à confirmer. Formation donc désormais quasi-complète.
Accueils : 30 mai à Orsay – 6 juin à Gif

6. Bilan cyclo-cross 2019-2020 (en plénière) :

Statistiques Ile de France de participation (projection) :

		1-2èmes cat.	3-4èmes cat.	Cadets	Minimes		Total moy.	Nbre courses
2015/2016	Moyenne	46	54,1	8	9,5		95,9	27
2016/2017	Moyenne	44,3	48	9,9	12,9		100,2	29
2017/2018	Moyenne	41,9	45,6	10,9	9,2		97,4	33
2018/2019	Moyenne	44,7	43,1	10,5	7,8		96,4	33
2019/2020	Moyenne	39,6	39,7	8,1	6,5		93,8	37
	Moyenne sur 5 ans	43,3	46,1	9,5	9,9		96,7	

La moyenne de participation par course (sur l'ensemble des courses organisées en ile de France à l'exception de l'américaine de Bièvres) est donc la plus faible de ces cinq dernières saisons (93,8) contre 100,2 en 2016/2017… mais cette moyenne est loin d'être décevante si on prend en compte l'augmentation du nombre de courses proposées (dix courses de plus en cinq ans !).
A noter, par ailleurs, qu'il s'agit de moyennes Ile de France et que, sur l'Essonne, ces chiffres sont largement dépassés (cf bilan préparé par Francis Pélissier).

Sept courses ayant au moins quatre années d'ancienneté ont battu leurs records de participation cet hiver.
Outre Livry-Gargan (138 participants cet hiver mais dans le cadre des ch. IDF, contre 105 en janvier 2017), elles sont toutes essonniennes :
Viry-Châtillon (121 contre 110 en 2016/17)
Champlan (142 contre 131 en 2017/18)
Championnats 91 (110 pour l'organisation de Draveil contre 109 à Evry en 2017/18)
Cheptainville (122 contre 115 en 2015/16 et en 2018/19)
Draveil « ultime cross » (146 contre 143 en 2015/16)
Evry (154 contre 109 sur les ch. 91 2018/19)

Challenge Hivernal (projection) :
Le nouveau système est généralement apprécié car il est plus facile pour les coureurs de calculer leurs points.
Cependant, le nouveau barème laisse apparaitre une injustice criante d'attribution de points en fonction des participants.
Ainsi, une projection comparant les courses de Longjumeau (samedi 28 septembre) et de Maule (dimanche 29 septembre) fait apparaitre que
. en 1 et 2, le vainqueur de Maule marque autant de points que le 20ème de Longjumeau (avec l'ancien système, il aurait marqué autant de points que le 4ème de Longjumeau)
. en 3 et 4, il en a marqué autant que le 21ème de Longjumeau.

Après échanges d'avis, il est convenu de revenir sur ce point avec recherche d'une solution médiane permettant de gommer partiellement ces déséquilibres préjudiciables aux organisateurs de courses à petit effectif.

Question de la RL Bièvroise :
Réponse de la Commission : il sera proposé au CRAV d'ajouter une phrase concernant les Ecoles avec obligation de récompenser les trois premiers garçons et filles de chaque catégorie d'âge par des médailles et recommandation (sans obligation) de récompenses
A cette demande s'ajoutera une autre concernant les Benjamins : s'il n'y a pas d'Ecole au programme d'une course, obligation d'acceptation des Benjamins sur la course des Minimes (mais sur une durée d'une dizaine de minutes),

Questions du CC Rubelles :
« Autorisation des Cadettes en « 4 » :
Réponse de la Commission : il n'y a plus la moindre réticence de la part de la Commission en ce qui concerne la présence de Cadets/J1 sur les courses de « 3 et 4 », tout particulièrement en ce qui concerne les Cadets/J1 les moins performants. Une information sera donnée aux organisateurs sur ce point pour éviter que, lorsqu'ils reçoivent un engagement de Cadet(te) avec demande de participation sur la course des « 3 et 4 », cette demande soit bien prise en compte.
Nota : l'engagement d'un jeune sur une course de « 3 et 4 » se fait, sauf dérogation exceptionnelle (quelques cadettes avaient été, cet hiver, admises en « 4 » sur liste dérogatoire), en catégorie « 3 ».

« Départ des Cadets devant les « 2 » : notre course s'arrête pour une grande partie du peloton après 500 mètres de course, à partir du moment où nous rejoignons les Cadets » :
Réponse de la Commission : après différentes expériences, la solution actuelle est considérée comme la moins mauvaise. Notre but : compte tenu des faibles effectifs de Jeunes (9,5 pour les Cadets sur l'ensemble des courses Ile de France soit une douzaine sur les courses essonniennes –le record de l'hiver écoulé étant de 15 sur la course de Villejust-). Parmi eux, une moitié a le niveau pour tenir les « 1 ». L'autre moitié a un niveau très hétérogène et quelques-uns constituent effectivement des « chicanes ambulantes » susceptibles de bloquer les « 2 ».
Solutions préconisées :
Maintien du système actuel : départ des « 1 » suivis des « C/J1 » puis 10/15 secondes plus tard, départ des « 2 ».
Proposer des améliorations de départs aux organisateurs qui en ont la possibilité, afin d'éviter qu'un rétrécissement durable ne se présente trop tôt
Que les encadrants proposent aux Cadets/J1 de niveau modeste de courir en « 3 et 4 » afin qu'ils se retrouvent en compétition avec des coureurs de leur niveau et y trouvent une motivation supplémentaire (en revanche, dissuader les meilleurs Cadets/J1 de courir en « 3 et 4 » dont ils domineraient les courses –cf classement des CNE 2018 et 2019, archi-dominés par les Cadets)

« Un vrai Challenge de « 2 » et de « 4 » » :
Maintien du système actuel mais proposition en CRAV de diffusion, chaque semaine des classements scratch et des classements par catégories, afin de valoriser les classements des « 2 » et des « 4 ».

« Avoir un référent Commission à chaque championnat national » :
Réponse de la Commission : en réunion mensuelle précédant les fédéraux, un représentant de la Commission sera désigné et son nom figurera dans le PV de la réunion

« Etablissement de la liste des engagements pour le championnat national » :
Réponse de la Commission : se servir du classement du départemental pour établir notre liste n'est pas souhaitable car ce ne serait pas équitable (quid du coureur qui abandonnerait sur casse ou de celui qui ne pourrait participer pour des raisons médicales, professionnelles ou autres ?)
Le problème vient essentiellement du fait que, aux fédéraux, entre le premier d'une sélection et le deuxième, il y a dix/quinze voire plus coureurs des autres Comités intercalés. Soit le double entre le premier et le troisième de nos sélections.
Le système actuel présente l'avantage d'être transparent à défaut d'être parfait (rappel : les sélections doivent être « bouclés » près de deux mois avant les championnats !
Décision : maintien du système actuel de sélection (ordre établi en fonction de la grille au moment de la clôture des engagements et libre-sélection de la Commission pour les trois derniers qualifiables si plus de quinze candidatures sur une catégorie. Mais, vu que, désormais, ils ne sont plus appelés « devant », nos champions départementaux seront systématiquement placés en première position de nos sélections.

« Pourquoi n'y a-t-il pas eu de prix d'équipe en Cadettes, aux fédéraux ? » :
Réponse de la Commission : ce n'est, en effet, pas normal et cette question sera posée au CNAV

« Désolidariser les Cadets et les Féminines au national » :
Réponse de la Commission : ceci dépend du CNAV et, notamment de la réponse qu'il apportera à notre demande de suppression de l'américaine, à l'intérêt trop anecdotique et qui bloque un important créneau horaire.

§§§

de la Commission Vélo Route FSGT Essonne/77 Sud
Le Lundi 3 Février 2020 à Sainte Geneviève des Bois

Présents :

Monique AMBERT - Arthur DE FARIA	VC Villejust
Jean-François BILLOT - Jean-Philippe MINOTTE	EC Morsang sur Orge
Jérôme CHENAVARD	RL Bièvroise
Marlène DUJACQUIER	AS Courson-Monteloup
Christian MELO	VC Draveil
Francis PELISSIER	US Ris-Orangis
Michel SAUX	VC Villebon
Laurent THEPAULT	VC Banlieue Sud Chilly-Marazin

Hugues WALTISPERGER - Sylvain WALTISPERGER — US Ris-Orangis

Absent :
André LOUVET — Club de l'Yvette

Autres présents :

Patrice FLOURET	CC Igny Palaiseau 91
Fabien BONFAND	Roue Libre Bièvroise
Christina MARGUERITTE - Max Michel TIJUS	SCA 2000 Evry
Joël ROCHE	UC Longjumeau
Gérard DUBOIS - Gérard FREBAULT - Michel GUILLY	UV Ste Geneviève des Bois
Michel LAFOND - Noël LEBON	UV Ste Geneviève des Bois

1. Demande de descentes
MALLO Jean-Marc (CSR Corbeil Essonne) de 5 en 6 : demande refusée
METTENDORF Laurent (VC Villejust) de 3 en 4 : demande à représenter après 2 courses supplémentaires (rappel : cinq courses minimum pour une demande)

2. Mutations
AUFFRET Valentin de l'US Métro à l'US Ris-Orangis

3. Situation avec le CRAV
Lors de la Commission du 13 janvier, Florence Mahé, suite à son comportement inapproprié lors de la remise de récompenses des championnats d'Ile de France de contre la montre du 14.09.2019, s'est vu notifier une interdiction de participer aux championnats jusqu'au régional du contre la montre 2020 inclus.

4. Fonctionnement de la Commission
Débat autour de la création éventuelle d'un site dédié à la Commission

5. Cyclo-cross
Bilan Championnats fédéraux de Cyclo-cross
Très belle organisation avec, cependant, deux « loupés » :
- le départ beaucoup trop court, avec, de suite, des escaliers
- lors des remises des récompenses féminines, le prix d'équipe a été remis alors que tous les podiums féminins n'étaient pas finis. Résultat : L'Essonne ayant remporté le prix d'équipe, Agnès Sprutta, vainqueur en Super-vétérane, n'avait pas son maillot national pour la photo « podium prix d'équipe »

Très belle cohésion entre les clubs du 91/77.

Retour sur le Cyclo-cross d'Evry
Belle organisation et beau circuit. Beaucoup de monde.
A revoir pour 2021 :
- la ligne de départ était beaucoup trop large, ce qui a créé très vite un embouteillage 50 m plus loin, lorsque le circuit s'est rétréci.
- la ligne d'arrivée était mal placée (à déplacer au bout de la ligne droite initiale), ainsi que le podium (déplacé après-coup)

Fédéral de cyclocross à Draveil en 2023 (?)
L'Alsace, candidate pour 2022, puis passée en 2021 est finalement retournée sur 2022.
De ce fait, nous continuons à travailler sur la candidature de Draveil pour l'organisation du Championnat Fédéral mais pour janvier 2023.
Pour 2021, une candidature semble en mesure de boucher le trou dans le calendrier de nos championnats fédéraux (?)

Bilan Cyclo-cross 2019-2020 en vue de la réunion du 2 mars
Marlène Dujacquier enverra un mail aux clubs afin de leur proposer de nous envoyer, pour le 15 février au plus tard, d'éventuelles questions et/ou remarques sur la saison écoulée.

6. Route
Calendrier finalisé, avec l'attribution des six manches du Challenge Estival.
Abandon de l'Enfer du Sud (4 avril).
Championnats d'Ile de France : le circuit de Bombon est envisagé avec organisation sur l'ensemble de la journée

7. Formations : N1 les samedis 30/05 et 06/06
Un mail d'appel aux candidats a été envoyé aux clubs le 27 janvier.

§§

Réunion de la Commission Vélo Route FSGT Essonne/77 Sud
Le Lundi 6 Janvier 2020 à Ris-Orangis

Réunion de bureau à 18h30 puis plénière à 20h

Présents :

Jean-François BILLOT	EC Morsang sur Orge
Jérôme CHENAVARD	RL Bièvroise
Christian MELO	VC Draveil
Jean-Philippe MINOTTE	EC Morsang sur Orge
Francis PELISSIER	US Ris-Orangis
Laurent THEPAULT	VC Banlieue Sud Chilly-Marazin
Hugues WALTISPERGER	US Ris-Orangis
Sylvain WALTISPERGER	US Ris-Orangis
Michel SAUX	VC Villebon

Absents excusés :

Monique AMBERT	VC Villejust
Arthur DE FARIA	VC Villejust
Marlène DUJACQUIER	AS Courson-Monteloup
André LOUVET	Club de L'Yvette

Autres présents :

Fabien BONFAND	RL Bièvroise
Joël ROCHE	UC Longjumellosie
Julien HERAIL	US Ris-Orangis
Mme HERAIL	US Ris-Orangis
William VILLENA	US Ris-Orangis
Gérard DUBOIS	UV Ste-Geneviève des Bois
Michel LAFOND	UV Ste-Geneviève des Bois
Noël LEBON	UV Ste-Geneviève des Bois

1. Championnats d'Ile de France
Bon déroulement des championnats d'Ile de France : belle organisation du VC Livry-Gargan. Bon fonctionnement du CRAV sur le terrain avec répartition en trois groupes de travail (distribution des dossards, classements, protocole de remise des récompenses) : commission Seine Saint-Denis : 1ère tranche de courses, Commission PHSY : deuxième tranche. Commission Essonne : troisième tranche

2. Méthodologie de réalisation et diffusion des résultats des courses
Proposition : que, lors du prochain CRAV, soit inscrite, dans les Mémentos route et cyclo-cross, l'obligation de diffusion à tout le CRAV de tout document avant mise sur sites

3. Mémento cyclo-cross:
La proposition suivante sera faite au CRAV pour ajout au Memento 2021 : « pas plus de **quatre à cinq** pas entre l'abandon du vélo et la récupération du nouveau vélo ».

4. Fédéral de cyclocross 2021 :
Nous continuons à travailler sur la candidature de Draveil pour l'organisation du Championnat Fédéral mais ce ne sera plus pour 2021 mais pour janvier 2022 (L'Alsace, candidate pour 2022 étant récemment passée en 2021)
Attente du cahier des charges
Il semblerait que le poste le plus problématique (les repas sous site couvert) puisse être transformé en restauration extérieure par prestataires associés.

5. Calendrier Route :
La Route des Blés sort du calendrier
La course du VC Toury prévue à Janville passe à Andonville et se décale d'une semaine (du 14 au 21 mars)
Celle de Réau passe du 19 au 26 avril.
Championnats d'Ile de France (28/06/2020) : Il faudra avoir trouvé un site pour notre prochaine réunion au plus tard.

6. Tableau des Commissaires :
Seront présents à Evry : Jean-François Billot, Monique Ambert, Françoise Ducamin

7. Maillots sélection de l'Essonne
Les maillots ancienne version seront utilisés pour les fédéraux de VTT ce qui évitera les problèmes de récupération des maillots du fédéral route pour le fédéral VTT (ou l'inverse)

8. Championnats fédéraux de Cyclo-cross
Distribution des maillots contre caution.

§§§